

REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL DE MORLINCOURT

MARDI 01 FEVRIER 2022

Date de convocation : 24/01/2022

**2022 - 002**

Nombre de Conseillers :

en exercice : 13

en présence : 6

votants : 13

L'an deux mil vingt-deux, le premier du mois de février, à vingt heures trente, les membres composant le Conseil Municipal de Morlincourt se sont réunis au lieu ordinaire de leur séance, sous la présidence de Monsieur Patrick LEFEBVRE, Maire.

Etaient présents : P. LEFEBVRE, M. DEGAUCHY, M.A. DUPUIS, O. FACHE, V. LEROY, M.J. LENS

Absents excusés : P. MARSON, A. BOBOWSKI, C. FORMONT, F. LOIFERT, C. PICAUD, M. DEVANNEAUX, D. CAPY

Procurations : P. MARSON donne procuration à M. DEGAUCHY, A. BOBOWSKI donne procuration à P. LEFEBVRE, C. FORMONT donne procuration à O. FACHE, F. LOIFERT donne procuration à M. DEGAUCHY, C. PICAUD donne procuration à M.A. DUPUIS, M. DEVANNEAUX donne procuration à M.J. LENS, D. CAPY donne procuration à P. LEFEBVRE,

Les conditions de quorum étant remplies, la séance est ouverte.

Le secrétariat a été assuré par : M. DEGAUCHY

DELIBERATION N°2 : ACCUEIL DES ENFANTS AU CENTRE DE LOISIRS SANS  
HEBERGEMENT DU CENTRE SOCIAL RURAL DE GUISCARD

Monsieur le Maire propose à l'assemblée de voter le renouvellement de la participation de la commune aux activités des enfants de Morlincourt au Centre de Loisirs Sans Hébergement du Centre Social Rural de Guiscard pendant les vacances scolaires et les mercredis.

Il présente les tarifs pour 2022 qui sont inchangés :

- 9,00€ la journée
- 4,50€ la demi-journée

Le Conseil Municipal décide de renouveler sa participation pour 2022 au CLSH du Centre Social de Guiscard et vote à l'unanimité la proposition des tarifs.

Fait et délibéré en séance, les jour, mois et an susdits et ont signé au registre les membres présents.

Pour extrait certifié conforme, le 01 février 2022.

Le Maire,

Patrick LEFEBVRE

